

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 22 septembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

Date de convocation du conseil communautaire : 16 septembre 2026

PRESENTS : M. ARNAUD, Mme BONNEFOY, M. BOURGIE, M. CHEVALIER,
M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. GIRODET,
Mme GOMEZ, M. MARCON, Mme MARODON, M. MIRANDON, Mme MONTEUX,
Mme POUYET, M. RABEYRIN, Mme REYNAUD, M. ROUSSET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VIAL, Mme VILLARD

ÉTAIENT EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Mme BERGERON : Pouvoir à M. GIRODET
M. BOMPUIS : Pouvoir à Mme ROYON
Mme GRANGER : Pouvoir à M. ROUSSET
M. LAIR : Pouvoir à M. DUPUIS
M. MASSARDIER : Pouvoir à Mme BONNEFOY

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme MARCOUX
Mme NAVARRO-OTT
M. VALEYRE

Monsieur Sébastien ARNAUD a été élu secrétaire de séance.

n° 20260922_D_119

Commission :
Développement
Economique et
Tourisme

Objet :
Aménagement de
l'espace Régis Vidal
à Saint Didier-en-
Velay : Attribution
des marchés de
travaux

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission Développement Economique et Tourisme rappelle au Conseil Communautaire que la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement de l'espace Régis Vidal à Saint Didier en Velay est passée sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la Commande publique. Un groupement de commande a été constitué avec la commune de Saint Didier-en-Velay pour la consultation de ces travaux.

Le marché de travaux de type « Exécution » a été alloté en 3 lots :

- LOT N°1 – VRD et Pumptrack
 - o Terrassements
 - o Réseaux
 - o Revêtement de sol
 - o Pumptrack
- LOT N°2 – Espaces Verts et équipements divers
 - o Mobilier signalétique
 - o Terrassements liés aux plantes
 - o Plantations
- LOT N°3 – Jeux et Equipements Ludiques
 - o Jeux et cabanes
 - o Structure de jeux pour jeunes ado

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

La consultation a été lancée le 22 juin 2026. Le retour des offres a eu lieu le 20 juillet 2026.

Estimatifs CCLS :

- LOT N°1 – 204 471,50 € HT
- LOT N°2 – 233 021,00 € HT
- LOT N°2 – 53 175,00 € HT

AR Prefecture

043-244301131-20260922-20260922_D_119-DE
Reçu le 07/10/2026

L'analyse des offres a été menée par le bureau d'études OSMOSE, maître d'œuvre de l'opération. Le Bureau d'études a présenté son rapport d'analyse des offres à la commission d'appel d'offres du groupement qui s'est réunie, le mardi 8 septembre 2026, pour l'attribution des marchés. Celle-ci a proposé de retenir :

- LOT N°1 – VRD et Pumptrack
Entreprise COLAS
4, Impasse des Côtes – Le Collet – 43 000 POLIGNAC
Montant pour la CCLS 219 473,80 € HT

Pour le lot N°2 Espaces Verts et équipements divers et le lot N°3 Jeux et Equipements Ludiques, la commission d'appel d'offres a décidé de surseoir sa décision afin de demander des précisions ou des compléments aux offres des candidats.

L'analyse de ces éléments complémentaires a été menée par le bureau d'études OSMOSE qui a présenté son rapport d'analyse des offres à la commission d'appel d'offres du groupement qui s'est tenue le mardi 22 septembre 2026, pour l'attribution de ces deux marchés. Cette dernière a proposé de retenir :

- LOT N°2 – Espaces Verts et équipements divers
Pépinières FOURNEL
Monistrol sur Loire
Montant pour la CCLS 188 633,40 € HT
- LOT N°3 – Jeux et Equipements Ludiques
Plein Bois
84 Le Thor
LOT 3 Base 68 212,35 € HT
LOT 3 PSE 68 208,00 € HT
Montant pour la CCLS 136 420,35 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution des marchés aux entreprises et aux montants précités, avec les options précitées,
- Autorise Monsieur le Président à signer lesdits marchés,

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance

Sébastien ARNAUD

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260922-20260922_D_119-DE
Reçu le 07/10/2026